



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

ARMONIA – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 13 mars 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

ARMONIA Société A Responsabilité Limitée Au Capital de 5 000 Euros Siège social : 29, impasse de la Heuzanne, 35135 CHANTEPIE RCS RENNES 487 993 123 AVIS DE TRANSFORMATION L'associé unique a décidé, le 29 décembre 2025, de transformer la Société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, son capital, son siège social, sa dénomination, sa durée et la date de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Yves CHIQUET, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par son président Yves CHIQUET, demeurant 29, impasse de la Heuzanne, 35135 CHANTEPIE, sans limitation de durée. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par décision collective extraordinaire des associés. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Rennes

[Consulter cette annonce en ligne](#)